

# Fini le concours, place à Parcoursup

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, OUEST-FRANCE.FR  
240 mots

lundi 21 janvier 2019

-



Christine Lecouturier, directrice de l'IFSI-IFAS. - Crédit: Ouest-France

Trois questions à...

**Christine Lecouturier**, directrice de l'IFSI-IFAS (Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants).

Cette année, le concours d'entrée est supprimé. Qu'est-ce que ça change ?

Auparavant, pour entrer dans un Institut de formation en soins infirmiers, il fallait passer par un concours avec écrit et oral. Désormais, les candidats bacheliers et futurs bacheliers seront sélectionnés sur dossier, *via* la plateforme Parcoursup. Ils pourront faire leurs vœux dès le 22 janvier. La formation se solde par un diplôme d'État ayant le grade de licence. Nous entrons de plus en plus dans le cadre de la formation universitaire, il est logique de rejoindre PostBac.

Y a-t-il des inquiétudes ?

Comme c'est nouveau, il y a bien sûr une part d'inconnu. Nous ne savons pas combien de dossiers nous recevrons, ni combien d'étudiants. Certains ont des inquiétudes quant à la constitution des promotions. Le concours était assorti d'un entretien oral, supprimé donc. Il nous permettait de détecter des capacités relationnelles, qui sont primordiales dans nos métiers.

Et pour les reconversions professionnelles, comment faire ?

Un tiers des places leur est réservé, soit environ 21 places, puisque nous comptons 64 étudiants en première année. Les auxiliaires de puériculture et les aides-soignants pourront retirer le dossier d'inscription aux examens dès le 22 janvier, *via* notre site internet ou notre secrétariat.

**Ifsi-Ifas** au 4, rue Roger-Aini à Lisieux (derrière le centre hospitalier). Site internet : [ch-lisieux.fr/ifsi-ifas](http://ch-lisieux.fr/ifsi-ifas)

Daphné CAGNARD-BUDIMAN.